



Forêt
Modèle
de Provence

COMPTE RENDU

Conseil d'administration et de développement

Réunion du jeudi 5 décembre, en visio





Hommage

Avant de commencer, toute notre tristesse et nos pensées suite à la disparition de Charles DUTELLE, membre de notre Conseil de développement, membre essentiel de notre structure, compagnon de route fidèle à nos côtés depuis 8 ans et ce jusqu'à son dernier jour. Merci pour tout.

1. Feuille de présence

1.1. Présent.e.s

Pour le Conseil d'Administration : Philippe DUPARCHY (Découverte Sainte-Baume), Claude AUDIBERT (ASL Suberaie Varoise), Christophe BARBE (CNPF PACA), Philippe BREGLIANO (Coopérative Provence Forêt).

Pour le Conseil de développement : Daniel KAAG (tourneur sur bois), Philippe NERCY (Septèmes-les-Vallons), Helena PAPA (dynamique européenne), Daniel BOMBERT (personne ressource), Jean-Laurent FELIZIA (Mouvements et Paysages), Fabienne TANCHAUD (Parc National de Port-Cros), Claude FUSLER (Académie bain de forêt provençale), Michel VENNETIER (personne ressource), Jean-Yves THIBERT (Ecole Camondo), Stéphane PERSON (Forest Good Growing).

Animé par Nicolas PLAZANET (Forêt Modèle de Provence).

1.2. Excusé.e.s

Dave LOLLMAN (Planète Sciences Méditerranée, Réseau GRAINE PACA, Aix-Marseille Université), Loïc FRAYSSINET (Permabita).

2. A retenir – principales prises de parole

Les prises de parole ont été nombreuses, et nous vous remercions chaleureusement de votre soutien et de l'intérêt porté à toutes nos actions, ce n'est donc qu'un résumé (chronologique) des principaux points évoqués et non un verbatim exhaustif :

Arbousier

- Jean-Laurent FELIZIA : valeur ajoutée des écotypes de l'arbousier (résilience au changement climatique et aux incendies notamment), variabilité de la fructification selon les années, cartographie des peuplements à mener, avoir un regard attentif sur la Corse également. Reproduction capricieuse par bouturage et beaucoup d'échec par semis (90%).
- Michel VENNETIER : il faudrait faire **une sélection sur la qualité des fruits**, méfiance si l'on lance un programme de plantation avec des espèces venant d'ailleurs, notamment plus au Sud que nous (moindre résistance au gel)
- Daniel BOMBERT : anciens vergers d'arbousier en Corse, gros potentiel à développer.

Dans l'actualité... Nous revenons d'une semaine d'échange au Portugal, les principaux enseignements :

- Une essence résiliente au feu, adapté sur sol sec mais pour la production de fruits, des vergers souvent irrigués
- Une réelle filière qui continue son développement : des plantations chaque année, une économie autour de l'arbousier, une filière structurée, des itinéraires de conduites sylvicoles très différents d'un verger à l'autre
- Système de reproduction en pépinière: efficacité par CIV mais aussi par semis, bouturage impossible. Le biais sélectif est uniquement sur la qualité du fruit.



Offre de stage

- Michel VENNETIER demande que l'offre de stage soit transmise en même temps que le compte rendu du CA/CD, cartographie des peuplements à mener et analyser leurs évolutions.

Dans l'actualité...:

- Lucie LE CORNET a eu la validation de son école pour réaliser le stage au sein de Forêt Modèle de Provence
- Sujet : Etude sur l'adaptation au changement climatique du Massif des Maures
- Dimension internationale obligatoire et échanges internationaux à organiser (Tunisie, Catalogne, Canada)
- Logement à Carnoules.

Changement climatique

- Michel VENNETIER a fait 8 conférences sur le sujet en 2024
- Jean-Laurent FELIZIA : **comment visibiliser et faire rayonner nos études sur le changement climatique envers le grand public au lieu d'un public de spécialisé ?**
- Michel VENNETIER : insiste sur le gros travail à faire envers les élus qui n'ont encore pas assez conscience du changement et de l'importance de certaines choses, notamment la vie du sol fortement impacté et pourtant absolument incontournable
- Christophe BARBE : met en avant le travail du CNPF dans le cadre du **projet MEDForFUTUR**, visant à adapter la forêt méditerranéenne au changement climatique, avec des essais de plantation. Travail également au niveau du cèdre, qui était considéré jusqu'ici comme parfaitement adapté, mais les résultats sont plus contrastés. Un travail analogue sera mené sur le Pin d'Alep.
- Michel VENNETIER : le cèdre est une essence montagnaise, à partir de 1200 mètres, il n'est pas adapté au climat méditerranéen de basse altitude. De plus, le cèdre du Liban est mieux adapté que celui de l'Atlas. Concernant le Pin d'Alep, c'est la dernière espèce avant le désert, très résiliente, ce sera très probablement le dernier peuplement d'ici à la fin du siècle, c'est un atout, même si actuellement les vieux peuplements de pin d'Alep sont également en souffrance (taux de 40% de défoliation en Région SUD), mais il faut éclaircir, rajeunir, régénérer, et diversifier les peuplements.
- Jean-Laurent FELIZIA : met en avant le Sapin d'Espagne, peu considéré, croissance lente, mais c'est une espèce très résiliente auquel il faudrait penser.

Fête de la Ruralité :

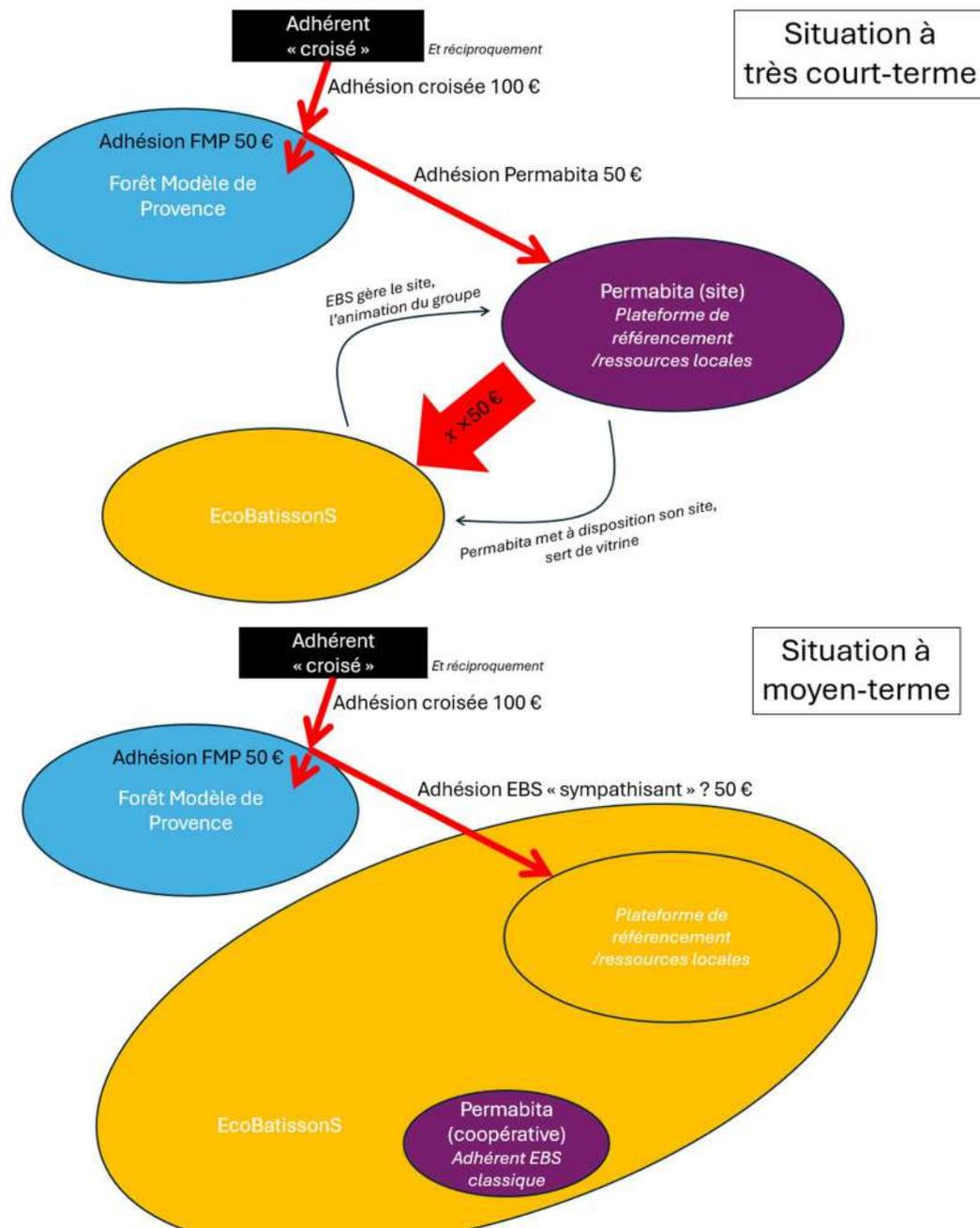
- Claude FUSSLER : ce fut un beau collectif d'organisations, malheureusement, malgré des promesses initiales, le projet n'a pas été défendu au niveau du département, nous n'avons pas eu la subvention escomptée, et la fête ne pourra pas être reconduite malgré son succès initial.

Dynamique européenne

- Helena PAPA : pas une seule forêt modèle n'en fait autant que vous, pourquoi ne pas récupérer le secrétariat en France ? Le travail des italiens est uniquement administratif et pas assez promotionnel.
- Philippe DUPARCHY : insiste sur le rôle essentiel et prépondérant d'Helena PAPA en faveur de notre structure et la remercie.

Adhésion commune PERMABITA/ Forêt Modèle de Provence

- Proposition initiale de Loïc FRAYSSINET (Eco-Batissons/Permabita)



- En résumé, dans le cadre d'une dynamique partenariale et pour réduire l'administratif, au lieu que les artisans adhèrent 2 voire 3 fois, **faire une adhésion unique à 100€, 50% pour Permabita, et 50% pour Forêt Modèle de Provence.**
- Débat entre les participants de la réunion sur la validation à avoir, après lecture des statuts (voir extraits ci-dessous – nos statuts sont consultables sur notre site), une telle révision doit être validée par la Région (président le Conseil de surveillance).

Article 7 – MEMBRES

Peut être membre toute personne morale ou physique qui adhère à l'objet de l'association et concourt à ses objectifs.



Article 8 – ADMISSIONS – DÉMISSIONS

Admission

Toute demande d'adhésion devra être formulée par écrit par le demandeur.

Les adhésions sont approuvées par le Conseil de Surveillance, sur proposition du Conseil d'Administration. En cas de refus le Conseil de Surveillance n'est pas tenu de faire connaître le motif de sa décision.

Chaque membre prend l'engagement de respecter les présents statuts et le règlement intérieur qui lui sont communiqués à son entrée dans l'association et de payer sa cotisation.

- Et toute modification, comme précédemment, des cotisations doit être validées lors de l'AG, cependant, dans ce cas, **la cotisation reste la même nous concernant** (toujours 50€ pour les artisans)

Article 10 – COTISATIONS

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale ordinaire fixe le montant de la cotisation annuelle.

Mécénat

- Contexte : **importance du mécénat pour la structure, mais en diminution de 3000€ cette année**
- Philippe DUPARCHY : effort à fournir en commun sur le mécénat
- Claude FUSSLER : étonné qu'il n'y ait pas plus d'entreprises proche de la forêt qui mécènent, prêt à donner du temps pour trouver du mécénat.
- Philippe BREGLIANO : insiste sur le travail réalisé et les réussites acquises, et sur l'effort à continuer ensemble.

3. Gouvernance

1. Evolution du Conseil d'Administration en 2024

Collège 1 : Gestionnaires, usagers, et acteurs

- Centre National de la Propriété Forestière PACA (Christophe Barbe)
- Coopérative Provence Forêt (Philippe Bregliano)
- ASL Suberaie Varoise (Claude Audibert)
- Association Découverte Sainte-Baume (Philippe Duparchy)
- Communes Forestières du Var (Guillaume Anton)
- **Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume (Stéphanie Singh) – nouvel entrant.**

Remarques : Tous les membres du collège 1 actuel sont régulièrement présents. Ce collège est limité à 6 structures, en ayant intégré le PNR nous sommes donc dans la limite maximale.

Collège 2 : enseignement et recherche

- Université Côte d'Azur (Xavier Fernandez et Camille Dubois)
- **Musée des Arts et Traditions Populaires de Draguignan (Stéphanie Dahan) – nouvel entrant**

Remarques : ce collège 2 est limité à 3 structures, une place reste à pourvoir.



Collège 3 : collectivités locales

- Métropole d'Aix-Marseille-Provence (Chantal Demaria)
- Mairie de Septèmes-les-Vallons (Patrick Dubessé/Patrick Magro)
- Syndicat Mixte du Massif des Maures (Christine Amrane/Maureen Matecade)

Remarques : ce collège est limité à 3 structures, les 3 actuels sont régulièrement présents, avec une dynamique partenariale réelle.

2. Evolution du Conseil de développement

Rappel : la proposition, validée lors de l'AG 2024, fut de repenser le Conseil de développement en collèges

Collège 1 : Gestionnaires, usagers, acteurs associatifs et institutionnels (limité à 10)

Claude Fussler (Académie du Bain de Forêt Provençale), Sybille Bernard (Domaine du Rayol), Stéphane Person (Forest Good Growing), Loïc Frayssinet (Permabita et Eco-BâtissonS), Danielle Cauhapé (Municipalité de Cabriès), Jean-Yves Thibert (école Camondo Méditerranée), Fabienne Tanchaud et Éric Serantoni (Parc National de Port-Cros).

Collège 2 : Dynamique européenne (limité à 3)

Hélène Papa (Grèce), spécialiste des projets européens.

Collège 3 : Entreprises (limité à 3)

Jean-Laurent Félizia (Dirigeant de Mouvements & Paysages, spécialiste du biome Méditerranéen), Fabien Nguyen (Responsable achat – Diam Bouchage).

Collège 4 : Personnes ressources (limité à 10)

Daniel Bombert (ancien journaliste et directeur de centre d'art contemporain, éditeur et écrivain), Daniel Kaag (Ancien directeur de l'école de Tournage sur bois Escoulen), Dave Lollman (Enseignant-Chercheur Aix-Marseille Université/CNRS-IM2NP, président de Planète Sciences Méditerranée, Co-président du réseau GRAINE PACA), Philippe Nercy (Ancien adjoint au maire de Septèmes-les-Vallons), Michel Vennetier (Chercheur à l'INRAE en retraite, rédacteur pour le magazine Forêt Méditerranéenne), Charles Dutelle (ébéniste, spécialiste du placage).

3. Evolution de la Gouvernance

- **Philippe DUPARCHY après des années de bons et loyaux services quittera la gouvernance en 2025.**
- Il y a 2 candidats pour la suite :
 - o **Philippe-Gabriel VILLARD** (ASL Suberaie Varoise)
 - o **Jean-Laurent FELIZIA** (Mouvements et Paysages) – se déclare lors du présent conseil d'administration et développement.
- Jean-Laurent FELIZIA insiste sur le rôle fondateur de Philippe DUPARCHY et présente sa candidature, sa volonté de rassemblement, et de servir notre association, tout en souhaitant un tuilage
- Claude AUDIBERT : « *Philippe Villard est un fabuleux ambassadeur du liège* »



- Claude FUSSLER : rassurant d'avoir des candidats, insiste sur le renouvellement à apporter et le besoin de passer la main (de ne pas rester trop longtemps à la présidence)
- Fabienne TANCHAUD, Daniel KAAG et Christophe BARBE manquent de temps, mais assurent de leur soutien et continuité à nos côtés, même chose pour Philippe DUPARCHY (rôle de secrétaire adjoint ?).
- **Rappel de nos statuts sur ce sujet :**

ARTICLE 19 – BUREAU

Le Conseil d'Administration nomme en son sein pour six ans un bureau composé :

- D'un secrétaire général ;
- D'un secrétaire général adjoint ;
- D'un trésorier.

Le secrétaire général représente l'association dans ses rapports avec les tiers et dans tous les actes de la vie civile. Il défend en justice et peut ester avec l'autorisation du Conseil de Surveillance. Le secrétaire général peut déléguer partiellement ses pouvoirs, sous sa responsabilité, à un ou plusieurs mandataires de son choix.

Le secrétaire général adjoint du Conseil d'Administration assiste le secrétaire général dans l'exercice de ses fonctions et le remplace en cas d'empêchement.

Le trésorier établit ou fait établir, sous sa responsabilité, les comptes de l'association et un rapport sur la situation financière de l'association. Il rend compte de sa gestion au Conseil de Surveillance et à l'Assemblée Générale.

Le Conseil d'Administration remplace, en nommant en son sein, les membres sortants du bureau suite au renouvellement par tiers.

- Nous rappelons également que la Région aura son mot à dire pour désigner notre prochain représentant.

4. Date et lieu de l'AG

Jean-Yves THIBERT propose **Chalucet** pour notre AG, la décision finale du lieu et de la date sera à faire lors du CA/CD de mars 2025.

N'hésitez pas à réagir à ce compte rendu, et à continuer à travailler à l'amélioration de ces Conseils, au service d'une plus grande efficacité de nos actions.

Un grand merci renouvelé à tous, nous vous souhaitons à toutes et tous de belles fêtes de fin d'année.

Forêt Modèle de Provence - 13/12/2024